

"Chemin de la croix de la Pile"

(sur la carte)

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
2 h 00	8,3 km	jaune	facile	75 m



Les pratiques possibles

Départ : parking au Châtaignier, accès RD675 direction Bellac.

1 Prendre le chemin empierré qui descend à gauche du château. Traverser le ruisseau du Vignaud et prendre en face le chemin qui remonte. Poursuivre et, à la route du hameau de l'Age d'Amont, prendre à gauche.

2 A 100 m, dans le virage, prendre le large chemin en terre et herbe à droite. Poursuivre pendant 800 m. Au carrefour, sous la ligne haute tension, prendre le large chemin à gauche et continuer tout droit.

3 Au hameau de la Lande, traverser la petite route et au carrefour tourner à gauche jusqu'à la route.

4 Prendre la route en face jusqu'au domaine de Gauchoux, se diriger vers la ferme, passer à droite en longeant la grange et contourner le pré. Au chemin en terre, prendre à droite.

 *Prendre le temps de contempler de beaux points de vue sur la campagne et Bellac.*

5 Continuer sur ce chemin, traverser à nouveau le ruisseau du Vignaud et remonter vers la ferme de Gauchoux Bas. Traverser la cour et rejoindre la route. Au virage, prendre le chemin empierré en face qui ramène au point de départ du circuit.

 *La commune de Peyrat-de-Bellac est riche d'histoire et son patrimoine en témoigne. L'église Saint-Roch du XVIII^{ème} siècle abrite des statues de bois peintes et dorées. Ces statues représentent Saint Roch, Saint Jean-Baptiste (XII^{ème} siècle), la Vierge à l'Enfant (XII^{ème} siècle) et le Saint Evêque (XIII^{ème} siècle). Ses habitants sont appelés les Peyrachons et Peyrachonnes.*



La croix de la Pile

En chemin :

- La roche Vigeanne et son cirque dominant la rivière Vincou, de nombreux panoramas ;
- Le bourg de Peyrat-de-Bellac, son église Saint-Roch du XVII^{ème} ;
- Le village de la Ribière, le château du Châtaignier ;
- La lande, le domaine de Gauchoux et ses yourtes.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office du Tourisme du Haut Limousin à Bellac
Contact : 05 55 68 12 79

En savoir plus sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune, OT du Haut-Limousin



Ne pas jeter sur la voie publique

PEYRAT-DE-BELLAC
La roche Vigeanne
0 h 50 - 3,2 km

Chemin de la croix de la Pile
2 h 00 - 8,3 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

Info pratique

Accès : à 45 min de Limoges. Prendre la N147 en direction de Bellac. A Bellac, au 1er rond-point, prendre direction Bellac. Dans le centre-bourg, suivre Poitiers puis à la sortie de Bellac, prendre la 1ère à droite (RD49) vers Peyrat-de-Bellac.

Itinéraire

-  Continuité d'itinéraire
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction
- 

"La roche Vigeanne"  (sur la carte)

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
0 h 50	3,2 km	jaune	moyen	103 m



Les pratiques possibles

Départ : parking au foyer club, en contrebas de la route, à proximité de la Mairie.

- 1** Au foyer club, se diriger vers l'éco-point, contourner la haie et tourner à droite. Passer le tunnel, sous la voie ferrée. Poursuivre sur ce chemin en herbe et traverser le lotissement jusqu'à la route communale.
- 2** A la route, tourner à gauche. Continuer jusqu'aux dernières maisons, et prendre à gauche au niveau de l'emplacement d'un parking.
- 3** Attention ! Etre bien chaussé pour se diriger dans ce sentier pentu, étroit et éventuellement glissant. Descendre le sentier taillé dans la roche, longer le Vincou, puis remonter par la droite vers le village de la Ribière.
- 4** Entrer dans le village et prendre la première route à gauche qui remonte puis le sentier tout de suite à gauche. Apprécier les beaux panoramas tout au long de la montée vers le bourg.
- 5** En haut de la côte, à la route, prendre à gauche, traverser la voie ferrée et retrouver sur la gauche, le parking du foyer club.

Admirer le panorama du cirque de la vallée du Vincou, dominé par la Roche Vigeanne et l'aspect très sauvage du site. La faune et la flore de Peyrat-de-Bellac sont influencés par deux rivières : le Vincou et la Gartempe.



Paysage rencontré sur le chemin de la Roche Vigeanne

